

N/REF : 23/05/2024 11H08 C:262781 I:35226
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Jeudi 23/05/2024 a 11H08

AGENCE CHASTAGNOL IMMOBILIER

76 AVENUE HENRI DUHAMEL
38410 CHAMROUSSE

IMMEUBLE : LE GLOBE
584 AVENUE D'URIAGE
38410 VAULNAVEYS LE HAUT

St Martin-H, le 31 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 584 AVENUE D'URIAGE - CHEZ MONSIEUR FELIX AU 06 72 61 20 91
MOTIF : INTERVENIR POUR UN REFOULEMENT DANS SES TOILETTES+DANS SA DOUCHE
Donneur d'ordre : Mme L LOPEZ VELOSO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 29/05/2024 A 8H30
INTERVENTION DEPUIS LE 3031 AVENUE D'URIAGE ET NON LE 584
RIEN A SIGNALER SUR L'ECOULEMENT
MONSIEUR FELIX SOUHAITE UN PASSAGE CAMERA DANS LA CANALISATION WC POUR
CONNAITRE L'ETAT DE CELLE CI SUITE A PLUSIEURS DEBOUCHAGES

MERCI DE NOUS DONNER VOTRE ACCORD POUR CELA

LE 30/05/2024 A 07H45
SUITE A VOTRE REFUS DE PASSER LA CAMERA, NOUS CLOTURONS LE BON

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 30/05/24 a 07H47 Mme L LOPEZ VELOSO
FC LCOMPTER Email envoyé le 29/05/24 a 10H45 Mme L LOPEZ VELOSO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff déplacement sans intervention	1	53,55	53,55
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff déplacement sans intervention	2	0,01	0,01
TOTAL H.T.				53,56
T.V.A. a 10,00%				5,35
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>58,91</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN